



ÉDITORIAL

Chères et chers sociétaires,

Pour la 3^e session du Prix Joseph Déchelette, la Société préhistorique française a rejoint le comité d'organisation de ce prix mis en place par l'association Joseph-Déchelette pour entretenir et honorer la mémoire du grand savant. Créé en 2016 et remis tous les deux ans, il récompense les travaux d'un jeune archéologue sur un sujet concernant la Protohistoire européenne (âges des métaux au sens large).

Ce prix est parrainé par de nombreux partenaires : le ministère de la Culture, la direction générale des Patrimoines, l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze, l'European Association of Archaeologists, la Prehistoric Society, le musée de Bibracte-Mont Beuvray, le Laténium, le parc et musée de Neuchâtel, le musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, le Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence et la ville de Roanne.

La SPF souhaite participer, avec la remise de cette distinction, à la promotion des recherches doctorales sur la Protohistoire européenne menées dans la trajectoire scientifique de Joseph Déchelette. La dimension européenne de la réflexion et l'ouverture internationale sont donc recherchées dans les projets des candidat-e-s, jeunes chercheur-e-s qui auront soutenu leur thèse de doctorat depuis moins de deux ans.

On sait maintenant que la disparition dramatique du savant sur le champ de bataille de la Première Guerre mondiale, en 1914, a entraîné une stagnation des travaux sur la Protohistoire en France pendant un demi-siècle avant le renouveau marqué en particulier par une série d'articles publiés dans notre *Bulletin* sous la plume de Jean-Jacques Hatt (*Chronique de Protohistoire I à V*, 1954-1961). Il est assurément moins connu, compte tenu de la notoriété incontestée de Joseph Déchelette, que ce dernier a eu des relations tendues avec notre Société et certains de ses administrateurs éminents dans les années qui ont précédé la Première Guerre. En effet, alors que Joseph Déchelette était membre de nombreuses sociétés savantes et institutions académiques, il n'a jamais fait partie de notre association. Il faut rechercher l'essentiel des causes de ces tensions dans les prémices de la loi de 1913 qui règle depuis plus d'un siècle la protection des Monuments historiques en France. Au départ, dans l'esprit de ses initiateurs ministériels, la protection du patrimoine archéologique avait, bien sûr, été envisagée avec un encadrement administratif des fouilles archéologiques...

Philippe Soulier, dans son article publié à la suite du « Congrès du centenaire », éclaire bien la place de la SPF dans ce dossier (« Un siècle de *Bulletin de la Société préhistorique française* (1904-2004) : déambulation bibliographique au cœur d'une société, savante et centenaire », 2007, en particulier p. 35-37). Il montre que l'attachement à la « liberté des fouilles » correspond à une forte demande des sociétaires de l'époque, pour beaucoup encore des collectionneurs... L'opposition à la loi, portée en particulier avec vigueur par la SPF, conduira à l'abandon du volet consacré à l'archéologie, et il faudra attendre la loi Carcopino de 1941 sur les fouilles pour qu'une réglementation régit enfin les recherches archéologiques en France.

Joseph Déchelette, avec d'autres savants préhistoriens, était favorable à une réglementation des recherches et il ne pouvait se reconnaître dans une Société qui portait la contestation avec des arguments pas toujours scientifiques. Le temps lui a évidemment donné raison...

L'ampleur internationale de ses recherches, la notoriété éminente de ses travaux et de son célèbre *Manuel* font toujours référence pour la Protohistoire européenne, il est juste que la SPF s'associe à cette promotion de sa mémoire par un soutien à l'organisation et au succès du prix européen d'archéologie Joseph-Déchelette destiné aux jeunes chercheurs européens de la spécialité.

Le prix Déchelette 2020 a été décerné en juin à Marilou Nordez, spécialiste de l'âge du Bronze, en particulier de la parure en bronze de la façade atlantique qui a été le sujet de sa thèse de doctorat. Celle-ci a été publiée dans la série de nos Mémoires, le n° 65, *La parure en métal de l'âge du Bronze moyen atlantique*.

Enfin, vous aurez peut-être remarqué que le *Bulletin* que vous tenez entre les mains est un peu plus léger qu'à l'accoutumée. Le confinement consécutif à la pandémie a malheureusement freiné la concrétisation des efforts constants du comité de rédaction pour maintenir le volume de publication. Nous vous souhaitons donc une bonne lecture de ce numéro un peu particulier, taille Covid, en espérant que notre revue retrouvera sa ligne pour les fêtes.

Le Bureau de la Société préhistorique française